

**Les élus de l'opposition officielle souhaitent qu'on limite l'utilisation des foyers et poêles à combustion solides durant les épisodes de smog**

**Longueuil, 4 février 2020** — Les élus de l'opposition officielle souhaitent que la Ville de Longueuil modifie son règlement afin de réduire la pollution associée aux foyers et poêles à combustibles solides de façon à les interdire en période de smog et à empêcher leur utilisation à l'extérieur.

**Un enjeu de cohérence pour l'environnement et la santé publique**

Le conseiller Michel Lanctôt mentionne qu'actuellement les feux extérieurs demeurent autorisés dans les arrondissements de Greenfield Park et Saint-Hubert, les citoyens sont seulement invités à s'abstenir de faire des feux extérieurs durant les périodes de smog. Une indication qui ne s'applique toutefois pas pour les foyers intérieurs, et cela même si le chauffage à combustibles solides représente une source importante de contaminants dans l'atmosphère durant les épisodes de smog.

« Question de cohérence, il est temps d'ajuster la réglementation. Année après année, les citoyens nous interpellent sur cet enjeu, particulièrement durant l'hiver. Il est temps d'agir en interdisant l'utilisation des foyers et poêles à combustion durant les épisodes de smog! La révision du Plan d'urbanisme en cours actuellement offre une opportunité aux élus d'agir concrètement sur ce plan », d'indiquer Michel Lanctôt.

Rappelons que le chauffage à combustibles solides, plus particulièrement le chauffage au bois, contribue à près de la moitié des particules fines émises dans l'air par les activités humaines. La fumée de combustion peut entraîner des problèmes de santé, particulièrement respiratoire. Des municipalités comme Montréal, Québec ou même Sainte-Julie en Montérégie imposent déjà des limitations sur les feux de foyers et poêles à combustibles solides durant les épisodes de smog.